

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Culture, citoyenneté et
relations internationales »

Conseil municipal du 24 juin 2019
Séance du 4 juin 2019

40 Musée Gallé-Juillet - don d'une collection de faïences fines

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

M. LEMAIRE, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI, Mme MOUSSATEN, M. DEME.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, M. MARTIN, Mme BARBETTE, M. AKABLI, Mmes FAZAL, SAVAS, MM BOUKHACHBA, MONTES, ASSAMTI, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme CAPON	Pouvoir à :	Mme CARLIER
M. CABARET	Pouvoir à :	M. AKABLI
Mme GUENDOUZE	Pouvoir à :	M. VILLEMAIN
M. N'DIAYE	Pouvoir à :	Mme MOUSSATEN
M. ATAKAYA	Pouvoir à :	Mme SAVAS
M. LELONG	Pouvoir à :	M. LEMAIRE
Mme LEHNER	Pouvoir à :	Mme LAMBRE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés : Mme MEHADJI	1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. ABBADI, Mme MOUSSATEN, M. FACCHINI	3

- Rapport de présentation :

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Le musée Gallé-Juillet conserve une collection d'environ 3 000 céramiques, dont plus de 2 000 faïences fines de Creil, au sein de la maison de la faïence. Cette collection s'est fortement développée ces dix dernières années, à partir de la politique d'acquisition définie dans le projet scientifique et culturel du musée.

Mesdames Marie-France KOHLER, Marie-Claude RODRIGUEZ et Sylvaine CANNON souhaitent donner à la ville de Creil 345 faïences fines de Creil, Montereau et Choisy-le-Roi, comprenant 339 assiettes, 2 soupières, 2 tasses, une soucoupe et un cache-pot remarquable par sa taille. L'ensemble a appartenu à leurs parents, Eliane et René DESHAYES, aujourd'hui décédés.

Cette acquisition pourrait permettre un roulement des collections permanentes, la proposition d'expositions temporaires sur des thèmes variés et la possibilité de prêts à d'autres musées. Elle viendrait compléter de façon opportune la collection municipale.

Il vous est proposé d'accepter le don de 345 faïences fines de la part de mesdames Marie-France KOHLER, Marie-Claude RODRIGUEZ et Sylvaine CANNON, et d'indiquer sur le cartel des œuvres la mention "Don d'Eliane et René DESHAYES" lors de leur exposition.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 4 juin 2019,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'accepter le don de 345 faïences fines de la part de mesdames Marie-France KOHLER, Marie-Claude RODRIGUEZ et Sylvaine CANNON.

Article 2 : d'indiquer sur le cartel des œuvres la mention "Don d'Eliane et René DESHAYES" lors de leur exposition.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telrecours.fr

Date d'affichage : **25 JUIN 2019**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 01/07/19

et publication ou notification le 01/07/19

affiché le 25/06/19

CREIL, le 01/07/2019

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

Francis LE PAPE